

## **MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

### **ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
  5. Trésorerie
  6. Adoption des comptes fournisseurs
  7. Engagement de crédits – Janvier 2007
  8. Avis de motion – Concernant les amendes – Règlement sur l'abattage d'arbres
  9. Location local Salle HJ – Cours de scrapbooking
  10. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction
  11. Dessau-Soprin – Honoraires supplémentaires – Plans & devis
  12. Dessau-Soprin – Honoraires professionnels pour la surveillance bureau et chantier
  13. Approbation d'un projet de lotissement – Excavation L. Beaupré et Philippe Tousignant
  14. Parc industriel local – Location de terrain – Construck ART
  15. Coop L'As des services – Versement de l'aide financière
  16. Coop L'As des services – Demande de local, ligne téléphonique et contrat de tonte de gazon
  17. Dépôt au conseil – Flash MMQ – Novembre 2006
  18. COMBEQ – Atelier « les milieux riverains et humides : éléments essentiels dans l'aménagement du territoire »
  19. Varia
    - 19.1 Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n°1
    - 19.2 Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables inc. – Demande de remboursement
- Période de question – Parole à l'assemblée
20. Levée de l'assemblée

***Province de Québec***

***Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce huitième jour de janvier deux mil sept (8 janvier 2007) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jacques Vincent, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Réal Marcotte, conseiller  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller  
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

***FORMANT QUORUM***

***Ouverture de l'assemblée***

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Jacques Vincent, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

***1. Adoption de l'ordre du jour***

**2007-01-001** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 8 janvier 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

***2. Adoption des procès-verbaux***

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la session régulière du *4 décembre 2006* et de la session spéciale du *18 décembre 2006* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus ;

**2007-01-002** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du *4 décembre 2006* et de la session spéciale du *18 décembre 2006* soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

***3. Correspondance***

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 08-01-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

**2007-01-003** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 08-01-2007.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 38  
Fin : 19 h 38 (pas de question)

**4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel**

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de décembre 2006.

**5. Trésorerie**

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 30 novembre 2006.

**6. Adoption des comptes fournisseurs**

**2007-01-004** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

Listes des comptes à payer Décembre 2006		
880	DANIEL BÉDARD	125.00 \$
881	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	63.79 \$
882	ÔZE PUBLICITÉ	170.90 \$
883	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE	213.36 \$
884	LA CAPITALE ASSURANCES DE PERSONNES INC.	1 387.43 \$
885	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 859.58 \$
886	RECEVEUR	1 689.40 \$
887	HYDRO-QUÉBEC	3 282.50 \$
888	ALARME MAURICIENNES	871.72 \$
889	ALSCO	166.68 \$
890	ASSOCIATION DES CHEFS	199.41 \$
891	ATELIER CLAUDE TOUSIGNANT	78.63 \$
892	BERNARD GAUTHIER (1985) INC.	762.21 \$
893	BIOLAB	1 139.91 \$
894	CANADIEN NATIONAL	1 260.00 \$
895	CONSTRUCTIONS & PAVAGE PORTNEUF INC.	16 113.44 \$
896	CRSBP MAURICIE, BOIS-FRANCS	7 872.83 \$
897	DISTRIBUTION ROBERT ENR	181.31 \$
898	LES ENTREPRISES C & G BERTRAND	866.13 \$
899	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	341.85 \$
900	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	7 281.41 \$
901	LES ÉQUIPEMENTS GAETAN INC.	8 244.31 \$
902	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	21.77 \$
903	GARAGE GASTON CHAMPAGNE	524.52 \$
904	GARAGE DANNY MORIN	212.09 \$
905	GESTION SANITAIRE PORTNEUF	1 897.27 \$
906	GROUPE CLR	521.72 \$

907	LAFRANCE & TRUDEL INC.	769.16 \$
908	LAPÉRADE FORD	45.66 \$
909	MACHINERIE ROBERGE INC.	2 279.00 \$
910	MÉCANEX VTT	133.27 \$
911	MICROGEST INFORMATIQUE	113.95 \$
912	MRC DE MÉKINAC	5 114.91 \$
913	PEINTURES RÉCUPÉRÉES DU QUÉBEC INC.	57.54 \$
914	PETITE CAISSE	149.78 \$
915	PG SYSTÈME D'INFORMATION	7 462.98 \$
916	PRAXAIR PRODUCTS INC.	13.47 \$
917	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN	3 101.70 \$
918	PROTECTION INCENDIE CFS LTEE	65.48 \$
919	HEBDO MÉKINAC DES CHENAUX	574.98 \$
920	LES PUBLICATIONS CCH FM LTEE	528.94 \$
921	9069-4142 QUEBEC INC	1 296.18 \$
922	REAL HUOT INC.	1 299.15 \$
923	SERVICES MATREC INC.	1 090.92 \$
924	SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-UBALDE	2 537.53 \$
925	DESSAU-SOPRIN INC.	9 742.73 \$
926	ANNULÉ	- \$
927	VILLE DE ST-TITE	3 570.00 \$
928	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
929	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
930	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	250.00 \$
931	FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	36.00 \$
932	HYDRO-QUÉBEC	822.47 \$
933	MAURICE CHAMPAGNE	826.14 \$
934	FERME SCHEIDEGGER & FRÈRES INC.	204.74 \$
935	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	1 188.59 \$
936	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	21 103.25 \$
937	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
938	LA MAISON DES JEUNES	3 000.00 \$
939	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
940	PITNEY BOWES	127.60 \$
941	TELUS QUÉBEC	1 062.78 \$
942	BELL MOBILITÉ INC.	46.65 \$
943	ULTRAMAR LTEE	1 416.78 \$
944	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	97.15 \$
945	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	586.75 \$
946	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
947	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
948	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
949	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
950	TRANSPORT ADAPTÉ MÉKINAC	5.00 \$
951	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	63.79 \$
952	LA CAPITALE ASSURANCES DE PERSONNES INC.	1 245.41 \$
953	IRWIN FINANCEMENT COMMERCIAL	713.78 \$
954	TELUS QUÉBEC	94.34 \$
955	ULTRAMAR LTEE	1 445.99 \$
		135 113.71 \$

**Listes des prélèvements  
Décembre 2006**

5	CRÉDIT FORD	754.95 \$
		<b><u>754.95 \$</u></b>

**Total 135 868.66 \$**

**SALAIRES  
DÉCEMBRE 2006**

503482	ST-AMANT MARIUS	162.54 \$
503483	BOURASSA YVON	162.54 \$
503484	VINCENT JACQUES	485.82 \$
503485	MARCOTTE REAL	162.54 \$
503486	CHAMPAGNE JACQUES	162.54 \$
503487	DENIS MARIELLE	162.54 \$
503488	DELISLE JEAN-PIERRE	162.54 \$
503489	BEAUPRE DANIEL	162.62 \$
503490	BOURASSA YVON	24.90 \$
503491	HAMELIN GILLES	551.17 \$
503492	BACON KATY	408.21 \$
503493	HEBERT MADELEINE	377.62 \$
503494	VALLEE NATHALIE	610.40 \$
503495	ABEL FREDERIC	20.91 \$
503496	BEDARD MICHEL	20.91 \$
503497	BERTRAND JULIE	20.91 \$
503498	BOURASSA YVON	41.71 \$
503499	DAUNAIS STEPHANE	20.91 \$
503500	DELISLE JEAN-PIERRE	20.91 \$
503501	HAMELIN NICOLAS	20.91 \$
503502	LAFRAMBOISE LUCE	56.76 \$
503503	MARTEL ERIC	20.91 \$
503504	RICARD CLAUDE	20.91 \$
503505	RIVARD JEAN	20.91 \$
503506	BEDARD KARL	20.91 \$
503507	MORIN DANNY	19.92 \$
503508	LEDUC LISE	35.85 \$
503509	HAMELIN GILLES	553.17 \$
503510	VALLEE NATHALIE	658.20 \$
503511	HEBERT MADELEINE	379.62 \$
503512	HAMELIN NICOLAS	24.90 \$
503513	MARTEL ERIC	24.90 \$
503514	BACON KATY	392.21 \$
503515	HAMELIN GILLES	570.35 \$
503516	HEBERT MADELEINE	379.59 \$
503517	BACON KATY	401.81 \$
503518	VALLEE NATHALIE	612.40 \$
503519	BEAUPRE DANIEL	24.90 \$
503520	MORIN DANNY	39.83 \$
503521	LEDUC LISE	17.93 \$
503522	LAFRAMBOISE LUCE	17.93 \$
503523	HEBERT MADELEINE	376.73 \$
503524	BACON KATY	392.18 \$
503525	VALLEE NATHALIE	612.40 \$
503526	HAMELIN GILLES	553.17 \$
503527	ANNULÉ	- \$
503528	ANNULÉ	- \$
503529	ANNULÉ	- \$
503530	ANNULÉ	- \$
503531	ANNULÉ	- \$
503532	ANNULÉ	- \$
503533	BACON KATY	400.12 \$
503534	HEBERT MADELEINE	385.75 \$
503535	VALLEE NATHALIE	525.16 \$
503536	HAMELIN GILLES	510.29 \$
503537	BEAUPRE DANIEL	35.85 \$
503538	MORIN DANNY	19.92 \$
503539	LAFRAMBOISE LUCE	53.78 \$

**11 922.41 \$**

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

---

Nathalie Vallée, g.m.a  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**7. Engagement de crédits – Janvier 2007**

**2007-01-005** Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les dépenses suivantes soient autorisées en janvier 2007, selon la liste présentée.

<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
Entrée d'eau salle LAS et changer réservoir d'eau chaude	1 500 \$
Allonger ponceau rue de l'Église	3 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 \$</b>

ADOPTÉE

**8. Avis de motion – Concernant les amendes – Règlement sur l'abattage d'arbres**

**2007-01-006** Jacques Champagne donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement pour y ajouter les amendes prescrites par l'article 233.1 de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* pour des infractions en vertu des articles 107.1 à 107.10.4 du règlement de zonage.

**9. Location local Salle HJ – Cours de scrapbooking**

**CONSIDÉRANT** la demande transmise par madame Geneviève Gauthier à l'effet d'obtenir une réduction sur le prix de location de la salle municipale de Hervey-Jonction afin de donner des cours de scrapbooking ;

**CONSIDÉRANT** la municipalité prête déjà gratuitement la salle municipale pour des cours d'aérobic et qu'il s'agit de service à la population ;

**2007-01-007** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables prête gratuitement la salle municipale de Hervey-Jonction pour la tenue de cours de scrapbooking à madame Geneviève Gauthier, le jour et le nombre de semaine reste à déterminer.

ADOPTÉE

**10. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction**

**2007-01-008** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Hervey-Jonction pour la tenue de cours d'aérobic les lundis et mercredis de 18 h 45 à 19 h 45 pour la période du 15 janvier 2007 au 2 mai 2007.

ADOPTÉE

**11. Dessau-Soprin – Honoraires supplémentaires – Plans & devis**

**ATTENDU QUE** la demande de révision des honoraires professionnels liés à la réalisation des plans et devis dans le cadre du projet de mise aux normes du système de distribution d'eau potable ;

**ATTENDU QUE** le budget d'honoraires professionnels initial a été basé sur un coût estimé de construction évalué à 1 644 000 \$ datant de novembre 2005 ;

**ATTENDU QUE** le budget d'honoraires professionnels doit être révisé en fonction du dernier estimé présenté au mois de mai 2006 présentant un montant de 2 051 902,22 \$ ;

**ATTENDU QU'**il y a un manque à gagner de 17 154,89 \$ excluant les taxes ;

**2007-01-009** **POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande d'honoraires professionnels supplémentaires des plans et devis présentée par Dessau-Soprin, dans le cadre du projet de mise aux normes du système de distribution d'eau potable et verse un montant de 17 154,89 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

**12. Dessau-Soprin – Honoraires professionnels pour la surveillance bureau et chantier**

**CONSIDÉRANT** le budget d'honoraires professionnels reliés aux activités de surveillance bureau et de surveillance chantier du projet de mise aux normes du système de distribution d'eau potable présenté par Dessau-Soprin le 20 novembre 2006 ;

**2007-01-010** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde la surveillance bureau et la surveillance chantier à la firme Dessau-Soprin pour les travaux de mise aux normes du système de distribution d'eau potable selon l'estimé présenté le 20 novembre 2006 au montant de 91 115 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

**13. Approbation d'un projet de lotissement – Excavation L. Beaupré et Philippe Tousignant**

**CONSIDÉRANT** le projet de lotissement pour un développement de villégiature aux lacs Brûlé et Doyer sur une partie des lots 8A, 9A, 10, 11 et 12, tel qu'il appert sur le plan déposé par l'arpenteur Claude Lahaie, Dossier 512, minute 1289, daté du 30 novembre 2006 ;

**CONSIDÉRANT** que le lac Doyer n'est pas identifié sur la partie du lot 12 et que cela ne permet pas de vérifier la conformité des terrains identifiés par les numéros 30, 31, 32, 33, 50 et les parties de chemins 49 et 68 ;

**CONSIDÉRANT** que les 44 autres terrains et 22 autres parties de chemins sont conformes aux normes de lotissement en vigueur ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 19 du règlement de lotissement 90-201, l'approbation du conseil municipal est requise pour tout projet de lotissement comportant plus de dix (10) terrains

**2007-01-011** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve le projet de lotissement pour un développement de villégiature, tel qu'il appert sur le plan déposé par l'arpenteur Claude Lachaie, Dossier 512, minute 1289, daté du 30 novembre 2006, à l'exception des parties de lots identifiés par les numéros 30, 31, 32, 33, 49, 50 et 68.

ADOPTÉE

**14. Parc industriel local – Location de terrain – Construck ART**

**CONSIDÉRANT** la demande de location de terrain dans le parc industriel local déposée par Claude Bérubé et Simon Grosleau de Construck ART ;

**2007-01-012** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables prépare un projet d'entente à présenter à Construck ART, relativement à la possibilité de louer, avec option d'achat, une partie de terrain du parc industriel local.

ADOPTÉE

**15. Coop L'As des services – Versement de l'aide financière**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 2005-12-349 par laquelle le conseil municipal accordait une aide financière pour couvrir les déductions à la source du coordonnateur pour la Coopérative Jeunesse pour l'année 2006 et ce, sur présentation des pièces justificatives ;

**CONSIDÉRANT** que les pièces justificatives confirment une dépense de 969,36 \$ ;

**2007-01-013** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse la somme de 969,36 \$ à la Coop L'As des services pour couvrir les déductions à la source du coordonnateur pour l'année 2006.

ADOPTÉE

**16. Coop L'As des services – Demande de local, ligne téléphonique et contrat de tonte de gazon**

**2007-01-014** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la

Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre de service de la Coop L'As des services daté du 14 décembre 2006 relativement à la tonte de gazon des différents terrains municipaux pour la saison 2007, pour la période allant de la fin des classes en juin jusqu'à l'entrée des classes en août. À l'égard de la tonte de gazon, la Coop Jeunesse devra utiliser prioritairement les équipements municipaux et s'assurer de bien compléter les travaux demandés. Il est de plus résolu de prêter le local de l'ancienne bibliothèque au sous-sol de la salle municipale, de fournir une ligne téléphonique et enfin, d'autoriser le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**17. Dépôt au conseil – Flash MMQ – Novembre 2006**

- 2007-01-015** Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir reçu une copie du bulletin Flash MMQ Novembre 2006 – Vol.2, n° 11.

ADOPTÉE

**18. COMBEO – Atelier « les milieux riverains et humides : éléments essentiels dans l'aménagement du territoire »**

- 2007-01-016** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise les conseillers Jacques Champagne et Yvon Bourassa à participer à l'Atelier « les milieux riverains et humides : éléments essentiels dans l'aménagement du territoire » donné par la COMBEO à St-Henri le 6 février 2007. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 12 \$ par participant et les frais de déplacement.

ADOPTÉE

**19. Varia**

**19.1 Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n°1**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement n°1 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. pour les travaux exécutés pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 22 décembre 2006 ;

- 2007-01-017** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de paiement n°1 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. et verse un montant de 304 487,57 \$ incluant toutes les taxes et ce, après avoir effectué une retenue au montant de 29 690,17 \$.

ADOPTÉE

**19.2 Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables inc. – Demande de remboursement**

**CONSIDÉRANT** la demande de remboursement de dépenses au montant de 55,97 \$ (avant taxes) présentée par le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables pour du matériel d'entretien pour le terrain de tennis ;

**2007-01-018**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rembourse un montant de 55,97 \$ au Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables pour du matériel d'entretien pour le terrain de tennis.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 00  
Fin : 20 h 12

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Vallée g.m.a.,  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**20. Levée de l'assemblée**

**2007-01-019**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20 h 12.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
M. Jacques Vincent  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière